

## **78e Congrès de l'ACFAS**

*Colloque 420 – Gouvernance de l'agriculture dans les territoires urbains et périurbains. Processus et modèles de développement*

**Université de Montréal**

**Le 12 mai 2010**

**Par Dominique Montminy**

Ce colloque a été organisé par M. Christopher Bryant, professeur à l'Université de Montréal et directeur du Laboratoire de Développement durable et dynamique territoriale (<http://www.geog.umontreal.ca/D3T/index.htm>), Salma Loudiyi, enseignante-chercheure au sein de l'UMR Métafort et Vikram Bhatt, Professeur à l'Université McGill

### **Session 4. Angles de vue**

#### ***Vers un projet de paysage en zone d'intensification agricole, l'exemple de la MRC des Maskoutains***

Gérald DOMON, Université de Montréal, Julie RUIZ, François LESTAGE, Maryse SÉGUIN

M. Domon souligne que les zones d'intensification agricole qui ont émergé au cours des dernières décennies ont entraîné une diminution du nombre d'agriculteurs et une concentration des fermes. Cela est en quelque sorte un signe que l'agriculture va bien, mais que les communautés vont quant à elles moins bien, car les paysages sont uniformisés. Dans un contexte où la qualité des paysages influence de plus en plus les choix résidentiels et touristiques, on ne peut plus laisser reposer la responsabilité de la vitalité des communautés sur les épaules du monde agricole. C'est afin de répondre aux besoins des différents utilisateurs du territoire et de mettre en valeur les paysages dits ordinaires que le projet « Paysages Maskoutains : révéler, mettre en valeur, requalifier » a été mis sur pied.

Ce projet a été entrepris par les 17 maires de la MRC, dont 14 d'entre eux sont agriculteurs. La démarche adoptée comporte trois étapes principales. La première consiste en un diagnostic des paysages et la présentation de M. Domon porte essentiellement sur cette étape. La deuxième consiste en la reconnaissance des enjeux liés aux paysages, en l'élaboration de scénarios et en une restitution à la population. La troisième étape, qui n'a pas encore été réalisée, énoncera une vision d'avenir et élaborera un cadre d'action.

Le diagnostic des paysages vise tout d'abord à mettre à jour les qualités et les dynamiques des paysages afin de faciliter l'identification d'une vision d'avenir commune. Ce diagnostic comporte quatre analyses du territoire : la connaissance et la compréhension des dimensions physiques et environnementales du territoire, les dimensions évolutives du paysage et des bâtiments, les dimensions visuelles, qu'elles soient esthétiques, environnementales, patrimoniales ou culturelles et enfin, des dimensions socioculturelles à l'échelle de la MRC, des municipalités et des jeunes. Les outils utilisés sont variés afin d'atteindre le plus de gens possible, entre autres par une

exposition volante de projets réalisés par des étudiants, un concours de photos représentatives des municipalités et des visites sur le terrain.

En conclusion, M. Domon confirme que le projet mis en place est valide et que la mobilisation est importante dans une telle démarche, car ce n'est qu'à travers celle-ci que la protection des paysages est possible. Au point de vue social, il est aussi important de définir une vision d'avenir et un projet collectif.

Il y a beaucoup d'intérêt des personnes présentes à en savoir davantage sur les outils utilisés et sur le processus de participation. M. Domon note entre autres que les outils et méthodes utilisés sont différents selon la population visée et qu'il y a un souci de travailler avec le plus de gens différents possible.

### ***De l'observation à l'action : quels outils pour quelles agricultures périurbaines?***

Christine MARGETIC, UMR CNRS ESO-Nantes, Samuel ARLAUD, ECOTEM-Poitiers

Mme Margetic présente le programme PSDR CLAP et ses deux objectifs : la compréhension des dynamiques de développement territorial, avec une attention particulière au rôle et à la place des activités agricoles et agroalimentaires (« SUR » le territoire); et une contribution effective au développement territorial par un apport multiforme à ces acteurs (« POUR » le territoire). Le projet CLAP (Compétitivité, Localisation, Action Publique) vise à définir dans quelle mesure des politiques publiques peuvent influencer ou conforter la compétitivité des secteurs agricoles et agroalimentaires du Grand Ouest (GO) en France. La question est de savoir si le GO restera une force économique agricole dans un contexte d'ouverture du marché européen et de réformes de la politique agricole commune. La première étape de la recherche actuelle vise à délimiter les territoires à « enjeux », de façon à structurer l'espace, pour ensuite permettre aux acteurs de qualifier les espaces, puis identifier les territoires vulnérables (territoires à « dangerosité ») et les territoires valorisés (territoires « de qualité »).

Les outils d'observation mis en place reflètent une certaine conception « factuelle » que les acteurs ont de l'agriculture. Le groupe de recherche vise à saisir si ces outils peuvent déboucher sur des actions. L'observation territoriale permet de produire des données statistiques ou cartographiques qui permettent une connaissance fine et précise des territoires, connaissance qui peut ensuite faciliter la diffusion d'information et des échanges avec le grand public. Les outils disponibles pour observer sont le diagnostic, la veille territoriale, l'observatoire et l'étude ponctuelle. L'outil analysé ici est l'observatoire que les auteurs considèrent comme étant un partenariat utilitaire et un outil de médiation qui permet les échanges autour d'un groupe restreint afin d'anticiper les conflits et d'évoquer les dossiers d'actualité. Les auteurs considèrent que l'observatoire est un bon outil pour cerner la vulnérabilité des territoires et qu'il permet une interconnaissance afin de répondre à des enjeux qui ne sont plus justes agricoles, mais qui relèvent de la chaîne alimentaire.

## ***L'accompagnement des circuits courts alimentaires : quels acteurs, pour quelle gouvernance?***

Fantine OLIVIER, Projet PSDR

Mme Olivier s'appuie sur les résultats d'un travail de recherche mené dans le cadre du projet PSDR « Liproco », qui s'intéresse aux facteurs d'émergence et de pérennisation des initiatives de valorisation des produits alimentaires, fondées sur la proximité producteurs-consommateurs. Les circuits courts alimentaires (CC) connaissent un fort développement et impliquent une diversité d'acteurs institutionnels. L'auteure se questionne à savoir si on peut parler de gouvernance institutionnelle des CC et comment il est possible de la qualifier.

La réflexion repose sur une enquête qualitative, menée par entretiens semi-directifs auprès des animateurs et agents responsables des activités relatives aux circuits courts alimentaires, au sein des structures identifiées comme étant des acteurs institutionnels dans 4 régions de France (Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire et Poitou-Charentes). Mme Olivier s'intéresse à la manière dont les acteurs institutionnels peuvent se positionner par rapport aux circuits courts, et particulièrement aux acteurs intermédiaires, situés entre les producteurs et les consommateurs, qui se divisent en deux grandes catégories : les organisations professionnelles agricoles (OPA) et les acteurs politico-administratifs (APA).

Les résultats démontrent que les OPA sont traditionnellement cloisonnées, les associations de producteurs durables et paysannes et les acteurs de l'agriculture biologique s'opposant aux chambres d'agriculture par leurs approches et trajectoires différentes par rapport aux CC. Ainsi, les associations durables adoptent une approche à l'échelle de l'exploitation et du territoire, ceux de l'agriculture biologique en adoptent une à l'échelle de l'exploitation et les chambres d'agriculture se penchent sur les filières de production. Les APA sont quant à eux individuellement peu visibles et méconnus, et ils participent surtout par l'animation et le financement de projets, à des échelles géographiques différentes.

Les interactions habituelles entre ces deux catégories d'acteurs sont le financement par les APA des OPA et une quête de reconnaissance de ces dernières par leurs pourvoyeurs de fonds. L'auteure souligne toutefois l'émergence de nouvelles interactions où les OPA participeraient davantage dans l'animation et l'impulsion de projets, alors que les APA s'impliqueraient davantage dans des projets de territoires, ce qui contribuerait à un renouvellement de la gouvernance autour des CC peut-être plus territoriale.

## ***Ateliers participatifs de mise en œuvre du SCoT du Grand Clermont. Quelles actions pour intégrer l'agriculture dans le projet de territoire?***

Sylvie LARDON, INRA & AgroParisTech, Salma LOUDIYI, UMR Métafort, Caroline MAURY, AgroParistech ENGREF, Émilie JAMET

En 2009 et 2010, un partenariat entre l'ENGREF et l'Agence d'Urbanisme a amené l'équipe de recherche à co-élaborer des ateliers participatifs de mise en œuvre du SCoT du Grand Clermont, afin d'accompagner les acteurs dans la conception de projets de territoire intégrant l'agriculture et ce, dans une démarche de recherche-formation-action.

La première étape de l'expérience constitue les AMOS 1 (ateliers de mise en œuvre du SCoT) qui se sont déroulés avec 200 participants au cours de 4 demi-journées, selon un dispositif alliant un énoncé d'actions en petits groupes, une restitution plénière, un regroupement des idées et un vote sur les actions à réaliser. Suite à cette première étape, les auteurs constatent que beaucoup d'idées ont été lancées, peu d'actions concrètes proposées et que le discours sur la gestion des espaces agricoles est identique. Pour préparer les AMOS 2 et faciliter la créativité des acteurs et la construction d'une vision partagée du territoire, une nouvelle méthodologie d'animation a été mise en place en créant un jeu de territoire participatif utilisant des fiches-actions. L'équipe présente ici les premiers résultats de cette séquence de recherche-action.

Les auteurs considèrent que ce jeu de territoire à partir de fiches-actions a atteint son objectif, car il permet de faire émerger des actions. En effet, il permet de faire ressortir l'image qu'ont les acteurs de l'agriculture, d'intégrer d'autres acteurs concernés par l'agriculture dans le territoire et il constitue un espace de dialogue. Un des aspects intéressants de ce jeu est qu'il permet aux acteurs de proposer des actions en dehors de leur cadre professionnel. Suivant cette expérience, les auteurs considèrent que la formation est un bon intermédiaire entre la recherche et l'action sur le territoire, mais qu'elle n'est pas suffisante : il faut aussi un partenariat institutionnel et un partage politique. Suite à cette expérience, une rencontre a eu lieu entre l'équipe de recherche, l'Agence d'Urbanisme et le SEPAC, une rencontre durant laquelle l'idée d'une participation en continu tout au long de la vie du Scot a été soulevée. On apprend toutefois que les AMOS 2 n'auront finalement pas lieu à cause de blocages politiques. L'expérience a migré toutefois, un atelier similaire s'est déroulé au Québec, dans la région du Témiscamingue.

### ***Le rôle des chercheurs dans un processus de co-construction d'un modèle de développement agricole en zone métropolitaine***

Ghalia CHAHINE, Université de Montréal

La communication de Mme Chahine suggère un processus qui engage le chercheur et les milieux urbain et agricole dans une démarche commune de co-construction d'un modèle local de développement agricole.

Elle souligne qu'il n'est pas important de savoir si ça va bien ou si ça va mal, mais qu'il faut concrètement passer à l'action. Selon elle, la planification est l'élément clé à revoir. Il faut tout d'abord réfléchir au rôle des chercheurs, car la planification repose sur leurs épaules, les MRC et municipalités n'ayant pas le temps de s'y pencher. Il faut ensuite transposer les principes de la recherche-action sur le terrain. Enfin, il faut identifier la gradation des rôles de ce modèle opérationnel de valeurs « écosystémiques ».

Pourquoi la recherche-action est-elle un outil privilégié? Tout d'abord, parce qu'elle n'est plus l'apanage des chercheurs : elle concerne aussi les praticiens et les acteurs locaux et elle se rattache à la complexité des problèmes rencontrés que les modes d'approche traditionnels ne peuvent plus résoudre. Il y a donc un éclatement du travail. De plus, elle permet une fluidité d'action et une approche-projet. En effet, quand on se lance dans cette aventure, on ne sait pas où l'on va et c'est très bien ainsi, car cela laisse plus de place à la créativité. La recherche-action permet l'appropriation d'outils de politique publique et la prise en charge de l'espace métropolitain où tous les acteurs mettent en commun leurs connaissances. Elle est enfin participative et émancipatrice, car elle permet une prise en charge et une indépendance d'action du milieu et les acteurs s'approprient leur territoire et sont plus impliqués.

À partir des trois projets métropolitains qu'elle a réalisés, Mme Chahine identifie les séquences d'une recherche-action axée sur la planification et le développement du territoire agricole périurbain et le rôle évolutif du chercheur en milieu agricole. Une recherche-action est une série de cycles qui se renouvèlent et qui transforment les acteurs et le milieu de façon continue. Il faut donc accepter que le rythme de travail soit irrégulier, qu'il y ait des périodes d'action et des périodes d'inaction et que le leader principal change en cours de route. Tout au long de la période de démarrage et de ralliement des acteurs, le chercheur est un moteur et un mobilisateur. Ensuite, le projet connaît une période d'appivoisement et de reconnaissance, au cours de laquelle le chercheur devient animateur et médiateur. À ce stade, la volonté de participer est acquise, mais l'engagement ne l'est pas encore forcément. Enfin, à l'étape de la conception finale du projet, le chercheur doit lâcher prise et redevenir observateur et conseiller.

L'assistance démontre un intérêt quant à savoir comment elle a choisi son territoire et réussi à s'introduire dans les réseaux et à gagner la confiance des acteurs, ce à quoi Mme Chahine répond qu'elle avait déjà travaillé dans deux de ces régions et qu'elle connaissait plusieurs des acteurs. Dans le troisième territoire, ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui ont approché l'équipe de chercheurs pour demander leur implication. Elle souligne aussi qu'il est important dès le début du projet de mettre les choses au clair avec les acteurs et de signifier que si le projet ne fonctionne pas, ce n'est pas sa responsabilité, mais la leur.

### **Synthèse**

Marie HOUDART, CEMAGREF, France

L'idée de cette session était de voir les méthodes et les outils spécifiques à la thématique de la gouvernance de l'agriculture dans les territoires urbains et périurbains.

Mme Houdart constate que l'agriculture périurbaine est un laboratoire d'analyse de ces méthodes et outils (cartographie participative, groupe focus, jeu divers, etc.) et que l'approche qui émerge de toutes les présentations est l'action et la participation des acteurs. Tout d'abord, il faut savoir intégrer les acteurs, les échelles et les différents secteurs, sans se limiter au milieu agricole. Ensuite, il faut analyser les formes

d'organisation et la complexité des dynamiques des acteurs. Les outils de représentation spatiale sont aussi importants dans la dynamique spatiale. Enfin, l'implication du chercheur et des acteurs est primordiale pour assurer un partage des connaissances optimal.

Mme Houdart conclut par deux ouvertures. Elle souligne d'une part le peu de prise en compte de la modélisation dans les méthodes et les outils présentés dans le cadre de ce colloque et d'autre part, elle soulève la question de la position du chercheur et de son engagement pour assurer le succès des démarches entreprises.

***Propos recueillis et mis en forme par Dominique Montminy  
1<sup>er</sup> juin 2010***